Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 2 (2010)

Heft: 3: Le mouvement : dans tous ses états

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

International

Réseau mondial des villes amies des aînés

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé cet été le Réseau mondial des villes-amies des aînés dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à répondre au vieillissement rapide des populations, une tendance observée partout dans le monde. L'initiative des villes-amies des aînés de l'OMS a démarré en 2006 par le recensement des caractéristiques essentielles de l'environnement urbain propice à un vieillissement actif et en bonne santé. Les travaux de recherche menés dans 33 villes ont confirmé l'importance pour les personnes âgées d'un accès aux transports publics, aux espaces de plein air et aux bâtiments, ainsi que la nécessité de logements adaptés, d'un tissu social et de services médicaux. Mais ils ont aussi mis en évidence la nécessité de favoriser les liens qui permettent aux personnes âgées d'être des participants actifs de la société, de lutter contre la discrimination fondée sur l'âge et d'offrir de plus grandes occasions de participation citoyenne et d'emploi. Le Réseau mondial s'appuie sur ces principes, mais va plus loin en demandant aux villes participantes d'entamer un processus suivi d'évaluation et de mise en œuvre. Les membres du Réseau s'engagent à prendre activement des mesures pour créer un environnement plus favorable pour leurs résidents les plus âgés. En Suisse, Genève est la seule ville à avoir pour l'instant rejoint ce réseau.

(Source: OMS)

France

Le train Alzheimer

En France, un train contre la maladie d'Alzheimer sillonne tout l'Hexagone du 7 au 21 septembre 2010. Il fait étape dans 12 villes pour permettre à des spécialistes d'expliquer la maladie au grand public, de rappeler le rôle des aidants et de faire le point sur les recherches en cours. Au total le train est composé de 14 voitures, dont 7 voitures consacrées à la maladie et à la recherche, 2 voitures pour les conférences et réceptions, et 5 voitures réservées à l'intendance. Long de 375 mètres (soit près de deux TGV), le train contre la maladie d'Alzheimer aborde la pathologie sous quatre aspects différents: comprendre la maladie d'Alzheimer, vivre avec au quotidien, l'implication des aidants et le point sur la recherche. Le train fait en particulier le point sur le Plan Alzheimer adopté en France, qui s'articule autour de 44 mesures réparties en trois axes : améliorer la qualité de vie des malades et de leur famille, accélérer la recherche

et faire de la lutte contre cette maladie un enjeu de société. D'une durée de cinq ans (2008–2012), ce plan représente un effort cumulé de 1,6 milliard d'euros.

(Source: www.train-alzheimer.fr)

Suisse

Campagne en faveur des soins palliatifs

A Zurich, la mort s'affiche sur les murs. Une campagne inédite a été lancée à mi-août pour sensibiliser la population aux soins palliatifs. «Unheilbar.» «Incurable.» Ce mot que personne ne veut entendre s'affiche désormais sur les murs de Zurich. L'association zurichoise Onko plus, spécialisée dans l'aide aux patients en fin de vie, a lancé une campagne inédite dans le canton alémanique. Sur l'affiche, un fragile pissenlit est protégé par une main rassurante. Une façon de sensibiliser la population aux soins palliatifs. Le thème reste tabou en Suisse, bien qu'il concerne 90% de la population, qui mourra des suites d'une maladie. Selon Sonja Flotron, coprésidente de Palliative.CH, la Société suisse de médecine et de soins palliatifs, il existe des disparités régionales en matière de soins palliatifs: «Alors que la plupart des cantons romands ont fait beaucoup de progrès, d'autres n'ont pas encore mis en place un réseau de soins palliatifs. La Confédération les incite à trouver des bases communes d'ici à 2012. Mais il faudra aussi régler la question du financement. Car les hôpitaux ne pourront pas supporter tous les patients et l'aide à domicile devra être développée.»

(Source : Tribune de Genève)

Fribourd

Journée de réflexion sur l'EMS de demain

Quels EMS pour demain? Un hôpital? Une maison «à la carte»? Un établissement spécialisé dans la prise en charge de la démence? Comment faire face aux nouveaux besoins des personnes âgées dépendantes? Et, par conséquent, comment anticiper les besoins en ressources humaines? Comment collaborer dans le réseau médico-social de demain? Une journée entière ne sera sans doute pas de trop pour apporter des réponses et des nouvelles pistes à toutes ces interrogations. La Journée de réflexion annuelle de l'AFIPA (Association fribourgeoise des EMS), organisée le 15 septembre 2010 en partenariat avec la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, est conçue comme une «université d'été», avec un programme à la carte. Véritable plateforme pour la

présentation de projets novateurs et de visions inédites des EMS, cette journée s'articule autour de conférences, d'ateliers et de tables rondes. Elle est également l'occasion de rencontres et d'échanges entre les partenaires qui œuvrent en faveur de la personne âgée fragilisée, et permet de revenir sur les projets cantonaux et nationaux de demain. «Il n'y a pas une vision unique de l'EMS de demain, mais une multitude de visions», écrit l'AFIPA. Plus d'informations sur www.afipa-vfa.ch.

(Source: AFIPA, amn)

Nouveau secrétaire général pour les EMS valaisans

Le comité de direction de l'AVALEMS (Association valaisanne des EMS) a nommé Jean-Daniel Zufferey au poste de secrétaire général de l'association. Il entrera en fonction en décembre prochain, succédant ainsi à Bettina Ramseier Rey qui s'oriente vers un nouveau défi professionnel. Jean-Daniel Zufferey est actuellement directeur remplaçant de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), à Berne. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil EPFZ ainsi que d'un diplôme de pédagogie IFFP/CFPS, il a occupé des postes de direction ou de recherche auprès de différents bureaux d'ingénieurs. En 2000, il a rejoint l'Administration cantonale en qualité d'inspecteur cantonal de l'enseignement professionnel, puis comme chef de projet et secrétaire général de deux conférences spécialisée à la CDIP. En tant que responsable intercantonal de la formation professionnelle, il a acquis une excellente connaissance des métiers de la santé et du so-

(Source : communiqué AVALEMS)

Prévention des incendies en EMS

Suite au décès tragique d'une résidente, à fin 2009, alors qu'elle fumait une cigarette dans le fumoir de l'établissement, les

associations faîtières d'EMS (AVDEMS et FEDEREMS) et d'unités hospitalières spécialisées et le service de la santé publique se sont rencontrés pour définir, avec l'aide du CIPRET-Vaud, un certain nombre d'actions visant à réduire au mieux les risques liés à la fumée en EMS. Parmi les pistes évoquées - et bien que le risque zéro n'existe pas - il est notamment question d'installer un panneau d'information et de mise en garde à l'entrée des locaux fumeurs, voire des chambres, de prévoir une couverture anti-feu dans les locaux fumeurs, de sensibiliser le personnel aux risques liés à la consommation de tabac, de compléter l'information aux futurs résidents fumeurs et à leur entourage dans le cadre de la procédure d'admission, notamment concernant les risques liés aux vêtements en matière synthétique. Ces réflexions font l'objet d'un guide d'informations et de recommandations à l'attention des résidents fumeurs, de leur entourage ainsi que du personnel travaillant en EMS. Les établissements vaudois devraient pouvoir disposer prochainement de ces guides, également disponibles sur

(Source: AVDEMS, amn)

Pénurie en personnel: les recommandations de l'AVDEMS

Le comité de l'Association vaudois des EMS a validé le rapport du groupe de travail «Pénurie en personnel», rédigé suite au sondage effectué en début d'année auprès de ses membres. Il en ressort six grands axes de travail: valoriser le personnel en place et améliorer l'attractivité du travail, positionner et valoriser le métier RH et sa compétence, optimiser l'organisation du travail, dynamiser l'image des EMS comme employeur pourvoyeur de véritables carrières et professions ou métiers à part entière, élargir le champ de recrutement et, enfin, piloter les filières de formation initiales pour répondre aux besoins du terrain. A partir de ces axes, le groupe de travail a proposé différentes pistes pour développer des solutions à court, moyen et long termes, à entreprendre notamment avec les différents partenaires du réseau médico-social.

(Source: AVDEMS, amn)



Nouveaux professionnels primés

Trois nouveaux professionnels qui ont obtenu leur CFC ont été récompensés, à fin juin, par le Prix AVDEMS pour la formation professionnelle. Il s'agit de Géraldine Hupka (assistante en soins et santé communautaire), de Sophie Romanens (gestionnaire en intendance) et de Léonard Saugy (assistant socioéducatif). Créé en 2009 à l'occasion du 50° anniversaire de l'Association vaudoise d'EMS, ce prix, d'une valeur de 1000 francs, est destiné à promouvoir et valoriser les nouvelles filières de CFC. Il est attribué selon des critères précis qui ont été définis avec les écoles concernées : le lauréat doit impérativement avoir effectué sa formation au sein d'un EMS membre de l'AVDEMS et avoir obtenu les meilleurs résultats aux examens. Une attention particulière est également portée sur l'évaluation de l'apprenti au travers des épreuves pratiques.

(Source: AVDEMS, amn)

L'actualité de Curaviva Suisse

Mise en œuvre du financement des soins

Depuis l'adoption par le Parlement, en juin 2008, du nouveau règlement sur le financement des soins, Curaviva Suisse s'engage pour accompagner les associations membres dans la mise en œuvre de cette loi. L'objectif est de tendre à une application la plus homogène possible entre les cantons tout en respectant leurs particularités. Curaviva Suisse œuvre dans trois directions. Premièrement, l'association faîtière a mis à disposition des associations cantonales d'EMS des recommandations relatives, notamment, aux soins aigus et de transition ou à la part du financement à la charge des Cantons, pour leur donner les moyens de dialoguer avec leurs partenaires. Deuxièmement, Curaviva travaille à l'élaboration de normes susceptibles d'être reprises dans chaque canton. En s'accordant au niveau national avec ses partenaires sur certaines règles, l'association faîtière simplifie le travail de ses membres ces normes ne devront pas faire l'objet de 26 discussions. L'un de ces projets est l'élaboration en partenariat avec santésuisse d'un modèle de contrat précisant les prestations non réglées par le nouveau droit. Ce modèle de contrat pourra ensuite être repris et faire l'objet d'adaptations au niveau cantonal. Enfin, Curaviva tente de corriger une loi fédérale insatisfaisante sur plusieurs points. L'association s'est battue pour reporter la mise en œuvre du 1er juillet 2010 au 1er janvier 2011. Elle a été entendue. Actuellement, Curaviva et ses partenaires de la Communauté d'intérêt Financement des soins travaillent à l'élaboration de solutions pour financer les soins palliatifs et les soins aux personnes souffrant de démence, laissés de côté par le législateur. Les associations romandes d'EMS sont étroitement associées au travail de Curaviva. Elles ont créé une «Task force Financement des soins» qui se réunit tous les mois pour prendre position sur les projets nationaux et ainsi faire entendre la voix romande.

(Source: Curaviva Suisse)

Le projet de fusion entre Curaviva et Insos se profile

Les délégués de Curaviva Suisse sont favorables à l'idée d'une fusion avec Insos Suisse. Réunis en assemblée générale le 23

juin dernier, à Berne, ils ont en effet décidé par 43 voix contre 25 (et 4 abstentions) de poursuivre l'examen d'une fusion possible comme future forme de collaboration. Quelques jours plus tôt, les délégués d'Insos Suisse s'étaient exprimés dans le même sens. Ainsi, les délégués des deux associations faîtières ont chargé leurs comités respectifs d'élaborer un concept de fusion qui devra être à nouveau soumis aux délégués en 2011. Le président de Curaviva Suisse, Otto Piller, est très satisfait de cette décision, estimant qu'une fusion apporterait des avantages pour tous les participants, notamment «une meilleure défense des intérêts des institutions sociales et des EMS, une voix nationale sur les questions des politiques sociale, de la santé et de la formation ainsi qu'une plus grande influence politique.»

(Source: Curaviva Suisse)

Dossier sur la démence

Face à l'évolution importante de la population âgée souffrant de démence, et aux conséquences en matière de prise en charge et d'adaptation des structures d'accueil, le Domaine spécialisé personnes âgées de Curaviva Suisse s'apprête à s'engager plus intensément dans cet enjeu de santé publique, pour apporter son soutien aux EMS. L'association faîtière a franchi un premier pas en créant sur sont site internet un dossier dédié aux réflexions, recommandations et pratiques autour de la démence. C'est là un début ; le contenu est appelé à évoluer sans cesse.

(www.curaviva.ch > informations > dossiers)

Protection de l'adulte: considérations éthiques et juridiques

Le nouveau droit de protection de l'adulte, qui remplace le droit de la tutelle, devrait entrer en vigueur en 2013 au plus tôt. Avant de développer des instruments de travail et des check-lists diverses à mettre à disposition des établissements pour accompagner cette mise en œuvre, Curaviva Suisse a fait appel à un juriste et à une éthicienne pour mieux comprendre la portée de cette nouvelle loi. Leur analyse a fait l'objet de deux documents distincts, l'un sur les valeurs éthiques, l'autre sur les aspects juridiques, qui ont été mis en consultation interne auprès des associations membres jusqu'à fin août. Les résultats de cette consultation seront mis en ligne sur site de Curaviva en septembre 2010. Un dossier à suivre...

(Source: Curaviva Suisse)

L'équipe de Curaviva Suisse s'étoffe

Au début de l'été, Djordje Ney a rejoint l'équipe Gestion d'entreprise et droit de Curaviva Suisse, à Berne. Economiste de formation, bilingue, il travaillera sur des projets nationaux et mettra ses compétences à disposition des associations romandes d'EMS, pour coordonner un certain nombre de projets (financement des soins, outils d'évaluation des soins, etc.).